

Plan stratégique
2009 - 2015
du Conservatoire
des Sites Lorrains



**Conservatoire
des Sites Lorrains**

Le sens de l'action du Conservatoire des Sites Lorrains



(texte adopté par le Conseil d'Administration du 25 juin 2008)

Soucieux de maintenir le lien vital entre l'homme et la nature, persuadé de l'essentielle nécessité de préserver la biodiversité, convaincu que la recherche et le respect du bon équilibre de toutes les formes de vie est une composante essentielle pour celui des sociétés humaines.

Le Conservatoire des Sites Lorrains œuvre pour la conservation des richesses biologiques patrimoniales des sites et milieux naturels lorrains au titre de leurs valeurs scientifique, culturelle et paysagère.

Ses interventions s'appuient sur des fondements établis et des démarches validées par la communauté scientifique lorraine et s'obligent à une rigueur et une pertinence technique optimales.

Dans la mise en œuvre de ses actions, le Conservatoire des Sites Lorrains s'assure du partage des projets par la recherche permanente d'un dialogue constructif avec l'ensemble des usagers des sites naturels et la mise en synergie de toutes les complémentarités portées par les intervenants de la protection des milieux naturels.

Le Conservatoire des Sites Lorrains favorise l'accès du plus grand nombre au patrimoine préservé, dans le respect de son intégrité dans un objectif de sensibilisation, de responsabilisation et de partage des connaissances, pour recueillir l'adhésion la plus large aux impératifs de préservation.

Conscient de l'action souvent déterminante des générations passées dans la constitution des milieux et paysages lorrains actuels, le Conservatoire des Sites Lorrains est soucieux de garantir la transmission de cet héritage dans les meilleures conditions de préservation aux générations futures.



Objectifs fondamentaux et axes stratégiques



Pour développer son action sur la période 2009-2015, le Conservatoire des Sites Lorrains se fixe **2 objectifs fondamentaux et 4 axes stratégiques**.

Les objectifs et axes stratégiques sont indissociables.

► Objectifs fondamentaux :

- Poursuivre la mise en œuvre des missions fondamentales du CSL : connaître, protéger, gérer, valoriser.
- Affirmer, renforcer, développer les forces du statut associatif. Elargir la base citoyenne.

► Axes stratégiques :

- Accroître la lisibilité des actions réalisées par le CSL.
- Participer à la mise en synergie régionale des interventions et des politiques en matière de biodiversité.
- Cultiver l'ancrage local.
- Adapter les modes d'organisation interne.

Chaque objectif et chaque axe stratégique est développé en objectifs généraux et objectifs opérationnels et correspond à un ensemble d'actions concrètes à réaliser pour mettre en œuvre le plan stratégique.



1 Objectif fondamental

Poursuivre la mise en œuvre des missions fondamentales du CSL : « connaître, protéger, gérer, valoriser »



► Contextes et enjeux

Depuis 25 ans, le CSL protège le patrimoine naturel lorrain en intervenant selon 4 missions fondamentales : connaître, protéger, gérer, valoriser les espaces naturels. Pour chacune de ces missions, un bilan a été réalisé à l'occasion du séminaire des 4 et 5 avril 2008. Cette évaluation a permis de préciser les priorités et de mieux les adapter aux évolutions du contexte pour la suite de l'action.

► Objectif général

En s'appuyant sur la connaissance, le savoir faire, l'expérience et la reconnaissance accumulés depuis la création du Conservatoire, continuer à développer l'action du CSL pour la protection des espaces naturels en Lorraine.

► Objectifs opérationnels

Connaissance

- Construire un plan « Biodiversité en Lorraine » en définissant des priorités en termes d'espèces et de milieux, des entités territoriales écologiques, ainsi qu'un dispositif permettant son évaluation.
- Contribuer à la connaissance biologique et écologique des espèces et des habitats et favoriser la réalisation de travaux scientifiques nécessaires à la compréhension du fonctionnement des habitats.
- Contribuer aux plans régionaux en faveur des espèces menacées.
- Contribuer aux projets régionaux de trames verte et bleue et de SDAGE.
- Contribuer au dispositif Natura 2000.

Protection

- Poursuivre la protection foncière en concertation avec les démarches menées par les collectivités.
- Contribuer à l'objectif régional d'1% d'espaces protégés (en liaison avec le plan « Biodiversité en Lorraine » en cohérence avec la trame verte et bleue, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et Natura 2000).
- Inciter à la préservation de la nature ordinaire par les politiques publiques.



Poursuivre la mise en œuvre des missions fondamentales du CSL : « connaître, protéger, gérer, valoriser »



Gestion

- Poursuivre et amplifier une gestion permettant une préservation optimale de la biodiversité des sites.
- Initier le développement d'une haute technicité en matière de gestion des milieux naturels.
- Renforcer la gestion des sites par des partenariats locaux (convient également à l'axe « cultiver l'ancrage local »).

Valorisation

- Rationaliser la valorisation des sites par entité territoriale.
- Développer l'éducation à la préservation de la biodiversité sur les sites CSL (et milieux environnants) et ceci dans le but d'intégrer la préservation du site dans le contexte local (rejoint aussi l'axe « cultiver l'ancrage local »)

➤ Actions

Connaissance

- Mobiliser le Conseil Scientifique pour l'élaboration du plan « Biodiversité en Lorraine ».
- Contribuer à l'Observatoire Régional de la Biodiversité.
- Maintenir l'exigence en matière de préconisations de gestion.
- Tester la réalisation de plans de gestion par entités écologiques cohérentes.
- Poursuivre la mise en œuvre des suivis écologiques et diffuser plus largement leurs résultats.
- Poursuivre le stockage des données scientifiques et optimiser leur diffusion (ex : Atlas des Reptiles et Amphibiens de Lorraine) grâce à un système d'information cohérent, efficace et fonctionnel.
- Mettre les connaissances scientifiques au service du SDAGE, du dispositif Natura 2000, de la trame verte et bleue régionale, des politiques Espaces Naturels Sensibles, des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, des Réserves Naturelles Régionales, Réserves Naturelles Nationales et autres espaces protégés.
- Alimenter les réflexions du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.



1 Objectif fondamental

Poursuivre la mise en œuvre des missions fondamentales du CSL : « connaître, protéger, gérer, valoriser »



Protection

- Orienter les actions de protection forte en fonction des enjeux identifiés par le plan « Biodiversité en Lorraine » :
 - Privilégier les sites à enjeux dans les démarches de recherches foncières actives,
 - Stimuler des complémentarités de protection avec les collectivités dans une logique de cohérence régionale.
- Mettre en œuvre des actions de protection contribuant au développement de la trame verte et bleue et du SDAGE.

En matière de nature ordinaire :

- Mettre à profit les interventions pédagogiques, les réunions avec les collectivités dans les sites de haute qualité pour faire passer des messages sur la préservation de la nature ordinaire.

Gestion

- Poursuivre et amplifier une gestion permettant une préservation optimale de la biodiversité des sites :
 - Maintenir un haut niveau d'exigence des prescriptions des plans de gestion.
 - Mettre en œuvre une hiérarchisation des actions de gestion, en fonction de l'intérêt écologique et du niveau de maîtrise foncière et d'usage.
 - Sur la base des résultats du plan « Biodiversité en Lorraine », examiner la pertinence d'une gestion par réseau de sites.
 - Former la mission « Gestion » dans le suivi et la réception des travaux en vue de démultiplier son intervention sur les sites.
 - Développer par la formation, une meilleure compréhension des enjeux écologiques, scientifiques et partenariaux des sites au sein de la mission « Gestion ».
- Poursuivre le développement d'une haute technicité en matière de gestion des milieux naturels :
 - Par la formation permanente, poursuivre le développement de compétences techniques de pointe au sein de la mission « Gestion ».
 - En partenariat étroit avec la mission « Connaissance », développer un savoir-faire en matière de techniques de restauration de milieux naturels.

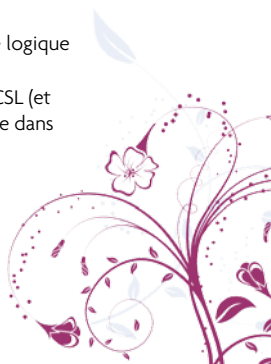


Poursuivre la mise en œuvre des missions fondamentales du CSL : « connaître, protéger, gérer, valoriser »



Valorisation

- Réalisation d'une étude visant à la mise en réseau des sites CSL sur des entités territoriales cohérentes (hiérarchisation multicritère : fragilité, dynamique locale, intérêts faunistique, historique, culturel, accessibilité.... des sites sur l'entité territoriale)
- Développement d'une valorisation par logique de territoire :
 - En terme de signalétique, matérialisation des entrées de territoire sur voie publique, mise en priorité de certains sites pour l'installation de panneaux.
 - Construction d'un programme d'animations par territoire.
 - Démultiplication des animations à l'échelle du territoire grâce à une logique multipartenariale (conservateurs, associations locales, écoles...).
- Développer l'éducation à la préservation de la biodiversité sur les sites CSL (et milieux environnants) et ceci dans le but d'intégrer la préservation du site dans le contexte local (rejoint aussi l'axe cultiver l'ancrage local).
- Développer la formation de publics spécialisés dont les activités ont un impact sur les sites naturels : agriculteurs via les Chambres d'Agriculture, personnel technique des services de l'équipement, équipes municipales et intercommunales, les Lycées d'Enseignement Général et Technologique Agricole, Maisons Familiales et Rurales, EPL, ...



« Affirmer, renforcer et développer les forces du statut associatif » Élargir la base citoyenne du Conservatoire des Sites Lorrains



› Contextes et enjeux

Le Conservatoire des Sites Lorrains est une Association de type Loi 1908 (droit local d'Alsace-Moselle). Au cours du séminaire des 4 et 5 avril 2008, le statut associatif, garant de l'indépendance du CSL dans ses interventions et de sa capacité de rassemblement autour d'objectifs communs, a été reconnu comme une force.

Les bénévoles et adhérents en sont les piliers.

› Objectif général

Il s'agit d'une part d'élargir la base citoyenne du Conservatoire et d'autre part de démultiplier ses interventions en s'appuyant sur l'implication et les compétences des bénévoles et adhérents.

› Objectifs opérationnels

- Accroître de façon significative le nombre d'adhérents
- Stimuler le bénévolat associatif
- Cultiver, valoriser l'apport de chacun pour l'atteinte des objectifs communs (adhérents, conservateurs, bénévoles, salariés...)
- Favoriser le fonctionnement inter-associatif dans nos actions.

› Actions

Accroître de façon significative le nombre d'adhérents

- Améliorer l'accueil des adhérents : lettre de bienvenue, envoi d'une fiche de recueil des compétences, de la plaquette de présentation du Conservatoire, de la carte des sites protégés en même temps que la carte d'adhérent.
- Recruter de nouveaux adhérents :
 - Diffuser systématiquement des plaquettes avec bulletin d'adhésion dans toutes réunions et animations et présenter le CSL en tant qu'Association.
 - Présentation sur le site internet et dans le bulletin de la vie et de l'actualité des sites : communication concrète.
 - Réaliser des appels à dons pour des actions de protection concrète.
 - Communiquer sur l'importance des dons dans les actions.
 - Tenir une AG dynamique, des présentations plus pédagogiques, des animations sur les sites...
 - Optimiser l'utilisation d'Internet dans l'animation du réseau des adhérents.

« Affirmer, renforcer et développer les forces du statut associatif » Élargir la base citoyenne du Conservatoire des Sites Lorrains



Stimuler le bénévolat associatif en cultivant et valorisant l'apport de chacun à l'atteinte des objectifs communs

Administration de l'Association

- Elaborez une fiche descriptive du rôle d'un administrateur.
- Réaliser des appels à candidature.
- Organiser une journée de présentation de la structure aux nouveaux membres du Conseil d'Administration.
- Rendre le Conseil d'Administration plus pédagogique.

Conservation des sites

- Rédiger une charte des conservateurs : quelles actions des conservateurs sur les sites ? Insister sur le statut de représentant local du CSL tenu par le conservateur, et sur la complémentarité avec les actions des salariés.
- Impliquer les conservateurs dans l'animation des adhérents de leur secteur.
- Organiser une formation annuelle des conservateurs.

Bénévolat général

- Valoriser l'action des bénévoles lors des inaugurations, évènements, Assemblées générales, Conseils d'Administration.
- Rédiger une charte des bénévoles : comment s'impliquer dans les actions menées ?

Favoriser le fonctionnement inter associatif

- Contribuer de façon significative au fonctionnement de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.
- Mettre en place des conventions d'échanges de données avec les associations naturalistes lorraines.
- Organiser (ou participer) annuellement à une réunion inter-associative.
- Dans la mesure du possible, intégrer les associations ayant des compétences reconnues dans les actions conduites (les CPIE dans les actions d'éducation à l'environnement, Nature et Patrimoine du Saulnois dans les animations sur le Saulnois, CPEPESC dans les actions liées aux Chauves-souris, etc...).



1 Axe stratégique

« Accroître la lisibilité des actions conduites par le Conservatoire des Sites Lorrains »

› Contextes et enjeux

Les ateliers « partenariat » et « valorisation » du séminaire des 4 et 5 avril 2008 ont mis en évidence un manque de lisibilité pour les partenaires, mais également pour le grand public, de la nature et des actions du Conservatoire des Sites Lorrains.

D'autre part, les différents partenaires ont souhaité une communication plus efficace sur les partenariats engagés.

› Objectif général

Il s'agit de mieux faire connaître le Conservatoire, ses actions et le soutien de ses différents partenaires.

› Objectifs opérationnels

- Accroître la lisibilité de l'action du CSL. Mieux faire connaître ses actions.
- Améliorer la lisibilité des partenariats engagés.



« Accroître la lisibilité des actions conduites par le Conservatoire des Sites Lorrains »



► Actions

Accroître la lisibilité de l'action du CSL, mieux faire connaître les actions

- Rénover le site Internet, avoir un site dynamique (une page de présentation du CSL, des actions de protection ou de gestion en cours...).
- Renouveler la plaquette institutionnelle du CSL.
- Proposer des articles réguliers dans les journaux des Conseils Généraux, de la Région, de la presse agricole, Lettre des Réserves Naturelles...
- Envisager la possibilité de communiquer via les supports d'autres Associations, leur ouvrir les pages du CSL...
- Mettre en place (ou participer à) un ou plusieurs événementiels régionaux à date fixe (Fréquence grenouille, Chantiers d'automne, fête de l'Environnement...).
- Adapter le rapport annuel d'activité (le rendre plus vivant, plus concret) en communiquant sur les résultats des suivis écologiques menés, des travaux engagés, des résultats des suivis de sites, y inclure des indicateurs.
- Renouveler les appels aux dons.

Accroître la lisibilité des partenariats engagés

- D'une manière générale :
 - Dès l'acquisition d'un site, mettre en place des balises provisoires signalant les financeurs de l'acquisition.
 - Veiller à la mise en avant des logos des partenaires.
 - Mettre les partenaires à l'honneur, favoriser leur expression en AG, en CA, lors des inaugurations.
 - Manifestations grand public : stimuler la couverture presse (dossier de presse, organisation de petits déjeuners de presse, interviews des partenaires...).
- Pour la Région Lorraine :
 - Organisation d'un week-end régional annuel sur les Réserves Naturelles Régionales comprenant diverses animations sur l'ensemble des réserves et une manifestation ambitieuse le dimanche.
- Pour l'Agence de l'eau Rhin-Meuse :
 - Communication régulière sur le soutien de l'Agence de l'eau à la protection des milieux humides (synthèse des protections via le CSL, rendu des travaux expérimentaux engagés etc).



2 Axe stratégique

« Participer à la mise en synergie régionale des interventions et des politiques en matière de biodiversité »



► Contextes et enjeux

De multiples acteurs interviennent dans la préservation de la biodiversité régionale : la Région Lorraine, les 4 Conseils Généraux, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'Etat et ses établissements publics, les collectivités locales, les Parcs Naturels Régionaux, les associations de protection de la nature, les fédérations de pêche, les fédérations de chasse, les Chambres d'Agriculture, etc.

Les actions de ces différents partenaires seront d'autant plus efficaces qu'elles seront complémentaires, menées en partenariat et contribueront dans leur ensemble à la préservation de la biodiversité régionale.

► Objectif général

Afin d'optimiser les actions de préservation à l'échelle régionale, le CSL se propose de contribuer à la mise en synergie des actions de préservation de la biodiversité en devenant un développeur de partenariats.

► Objectifs opérationnels

- Contribuer à la mise en réseau des actions de protection en vue de favoriser la complémentarité entre les intervenants de la protection de la biodiversité.

► Actions

- Organiser une à deux réunions par an des partenaires financeurs régionaux (sur le terrain et en salle).
- Organiser une réunion départementale annuelle sur la biodiversité pour des partages d'expériences et des échanges techniques avec les principaux intervenants (départements, agriculteurs, associations de protection de la nature, chasseurs, pêcheurs, élus locaux, services de l'Etat) et stimuler des actions conjointes et complémentaires.
- Faire vivre les conventions d'échanges transfrontalières.



4 Axe stratégique

« Adapter les modes d'organisation interne »

› Contextes et enjeux

La mise en œuvre du plan stratégique nécessite une adaptation du mode de fonctionnement du Conservatoire des Sites Lorrains.

› Objectif général

Se donner les moyens financiers et humains d'atteindre les objectifs fixés.

› Objectifs opérationnels

- Permettre une meilleure intégration pour une meilleure complémentarité des compétences (scientifique, protection, gestion, valorisation) par territoires, réseaux de site ou sites.
- Rechercher les moyens financiers de réaliser les objectifs.
- Evolution des instances et de leur fonctionnement : Conseil Scientifique, postes techniques à renforcer (par exemple animation des adhérents, relations avec les conservateurs...).
- Accroître la communication entre les antennes.
- Réduire les impacts environnementaux négatifs des activités du CSL.

› Actions

Permettre une meilleure intégration pour une meilleure complémentarité des compétences (scientifique, protection, gestion, valorisation) par territoires, réseaux de site ou sites

- Mettre en place un interlocuteur territorial par mission (connaissance, gestion, valorisation).
- Associer l'ensemble des missions à la rédaction des plans de gestion notamment par l'organisation d'une visite de terrain.
- Organiser une réunion départementale a minima 2 fois par an, pour faire le point sur les problématiques et actions à mener à l'échelle départementale.
- Veiller à la complémentarité des interventions des différentes missions dans l'élaboration budgétaire.
- Associer l'ensemble des missions concernées à la réalisation des plans d'aménagements pour l'accueil du public ou à l'élaboration de plaquettes.
- Décliner les objectifs figurant dans le plan stratégique en objectifs annuels.
- Bâtir le budget en fonction des objectifs à atteindre.



Evolution des instances et de leur fonctionnement

- Conseil Scientifique
 - Mobiliser le Conseil Scientifique sur la rédaction et le suivi du plan « Biodiversité en Lorraine ».
 - Instaurer une entrevue annuelle entre le président du CSL, la direction, la responsable de Mission Scientifique et le président du Conseil Scientifique du CSL à l'automne pour présenter les grandes orientations du programme prévisionnel de l'année n+1.
 - En fonction de leurs disponibilités et de leurs spécialités, associer les conseillers scientifiques concernés dans la rédaction des plans de gestion, les expertises menées par les salariés et les suivis écologiques.
- Mission Scientifique
 - renforcer la Mission Scientifique
- Association
 - Recruter un animateur réseau pour la mise en place des actions associatives.
- Salariés
 - Finaliser les fiches de fonction
 - Mettre en place des entretiens annuels
 - Réactualiser régulièrement les fiches de fonction

Accroître la communication entre les antennes

- Délocaliser les réunions de missions dans les antennes.
- Organiser des réunions financières a minima deux fois l'an dans les différentes antennes pour faire le point sur la programmation et le déroulement budgétaire.

Réduire les impacts environnementaux négatifs des activités du CSL

- Quantifier l'impact environnemental du CSL par un diagnostic spécifique.
- Proposer et mettre en œuvre des actions permettant de réduire cet impact.





► Contextes et enjeux

Tout en poursuivant des actions d'envergure régionale, une des particularités des Conservatoires d'Espaces Naturels est d'être présents localement au niveau de chacun des sites, interlocuteurs des maires, des usagers des sites (agriculteurs, chasseurs, habitants...), des écoles, des associations locales.

► Objectif général

Favoriser l'appropriation locale des sites, de leurs enjeux, de leurs menaces.

► Objectifs opérationnels

- Renforcer les échanges entre l'équipe technique du CSL et les acteurs locaux.
- Assurer une présence locale constante via les conservateurs.

► Actions

Renforcer les échanges entre les salariés et les acteurs locaux

- Rédiger, diffuser et veiller au respect d'une procédure permettant de développer l'implication des acteurs locaux dans le travail du CSL.

Mettre à contribution les conservateurs comme représentants locaux du CSL

- La charte du conservateur définit les missions qui lui sont confiées au niveau local.
- Parmi ces missions, le suivi du site au quotidien est réalisé suivant des modalités précises définies dans la charte.
- Communiquer les coordonnées du conservateur à la municipalité.
- Associer les conservateurs à toute intervention du CSL sur les sites.
- Assurer une formation régulière des conservateurs pour une bonne réalisation des missions qui leur sont confiées.



*Demain ne sera pas comme hier.
Il sera nouveau et il dépendra de nous.
Il est moins à découvrir qu'à inventer.*
Gaston Berger

Le Conservatoire des Sites Lorrains remercie l'ensemble des participants au séminaire des 4 et 5 avril 2008, avec des remerciements particuliers au Dispositif Local d'Accompagnement Moselle, grâce au financement duquel l'élaboration de ce plan stratégique a pu aboutir.



➤ SiègE social

14, rue de l'Église
57 930 FÉNÉTRANGE
Tél. 03 87 03 00 90
Fax 03 87 03 00 97
cslfenetrange@cren-lorraine.fr

➤ Meuse et Meurthe-et-Moselle

7bis, route de Pont-à-Mousson
54 470 THIAUCOURT
Tél. 03 83 80 70 80
Fax 03 83 83 29 71
cslthiaucourt@cren-lorraine.fr

➤ Nord-Moselle

1, place de la Mairie
54 480 MONTENACH
Tél. 03 82 83 62 84
Fax 03 82 83 20 58
cslmontenach@cren-lorraine.fr

➤ Vosges

58, route de Granges – Kichompre
88 400 GÉRARDMER
Tél. 03 29 60 91 91
Fax 03 29 60 91 90
cslvosges@cren-lorraine.fr

Réalisation financée par :

